

# PROCES VERBAL DE DESCRIPTION

---

**Société par actions simplifiée unipersonnelle**

**GAMA Matthieu & Associés**

Huissiers de Justice Associés

38, Boulevard du Général De Gaulle

97200 - FORT-DE-FRANCE

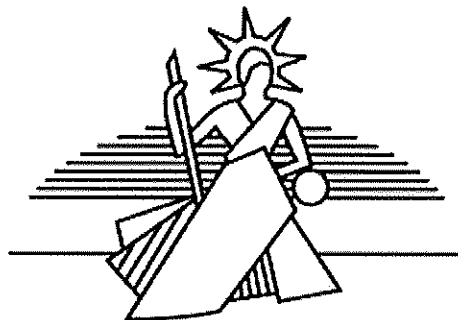
Tel : 0596.601.000

[etudegama@orange.fr](mailto:etudegama@orange.fr)

Fax : 0596.604.701

[www.huissiergama.com](http://www.huissiergama.com)

---



# LE VINGT ET UN OCTOBRE DEUX MILLE VINGT

## A LA REQUETE DE :

La CAISSE DE CREDIT MUTUEL MULHOUSE FONDERIE REBBERG, association coopérative inscrite à responsabilité limitée auprès du Tribunal d'Instance de Mulhouse sous le numéro VIII/0014, inscrite au registre du commerce et des sociétés de MULHOUSE sous le numéro 778945154 dont le siège social est situé 6 Porte du Miroir à MULHOUSE (68100), agissant poursuites et diligences de son représentant légal, domicilié en cette qualité audit siège social.

Ayant élu domicile chez Me CELCAL Régine, avocat au Barreau de Martinique et demeurant 82, rue Victor Sévère à Fort de France.

Agissant en vertu :

- La copie exécutoire d'un acte dressé le 19 Avril 2006 par devant Maître Dominique MODOCK, notaire associé à Fort-de-France, valant prêt immobilier pour un montant de 194 000 euros.
- La copie exécutoire d'un acte dressé le 31 Décembre 2007 par-devant Maître Dominique MODOCK, notaire associé à Fort-de-France valant prêt immobilier pour un montant de 115 300 euros.
- D'une inscription de privilège de prêteur de deniers et d'une hypothèque conventionnelle, dont le bordereau a été publié et enregistré le 13.06.2006, sous les références Volume 2006 V n°1732, ayant effet jusqu'au 05.04.2024 pour un montant global de 175 440 euros pour l'inscription de privilège de prêteur de deniers et pour un montant de 57360 euros pour l'inscription d'hypothèque conventionnelle.
- D'un bordereau d'inscription de privilège de prêteur de deniers et d'hypothèque conventionnelle publié et enregistré le 12.02.2008 sous les références volume 2008 V n°601, ayant effet jusqu'au 20.06.2029 pour un montant de 124 689.60 euros et d'un montant de 13790.40 euros.

Déférant à cette réquisition, je, soussigné Maître Matthieu GAMA, Huissier de Justice associé de la SASU GAMA Matthieu & Associés à FORT DE FRANCE (MARTINIQUE), y demeurant 38, boulevard du Général de Gaulle, certifie m'être rendu ce jour à Sainte-Luce (MARTINIQUE), quartier Désert, dans la résidence Les gommiers, Bâtiment Rivages D, appartement 14, à l'effet de procéder au descriptif du bien objet de la procédure de saisie immobilière que la requérante entend diligenter à l'encontre de

Là étant j'ai procédé aux constatations suivantes :

Il s'agit d'un appartement situé dans le bâtiment D, au troisième étage, porte 14, et d'une place de parking en extérieur portant le numéro D14. L'immeuble et la résidence sont administrés par le Syndic Magplus Immobilier.

L'appartement est de type F2, et il se décompose en un séjour, une cuisine s'ouvrant par un volet roulant sur la terrasse, une chambre avec sa salle d'eau attenante, un dégagement qui conduit aux sanitaires. Les lieux sont carrelées et en bon état. La chambre est climatisée et dispose d'une grande fenêtre. La terrasse est orientée Sud-Est. Les volumes des pièces sont importants.

Les lieux sont en bon état.





Les surfaces en m<sup>2</sup>

Séjour	12.32
Cuisine	08.93
Dégagement	01.00
Sanitaires	02.02
Chambre	11.02
Salle d'eau	04.50
Terrasse	10.08

N'ayant plus à constater, je me suis retiré, et du tout ai dressé le présent Procès-verbal de Constat pour servir et valoir ce que de droit.

#### COUT DU PROCES VERBAL DE CONSTAT

Emolument	600.00 €
TVA	51.00 €
Taxe	14.89 €
Affranchissement	2.00 €
<b>Total</b>	<b>667.89 €</b>

